

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 AVRIL 2018**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/04/2018

**Délibération n° D-2018-140**

Port-Boinot - Approbation du Contrat de maîtrise d'œuvre pour  
la réhabilitation des patrimoines Fabrique et Maison Patronale

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Développement Urbain et  
Habitat**

**Port-Boinot - Approbation du Contrat de maîtrise  
d'œuvre pour la réhabilitation des patrimoines  
Fabrique et Maison Patronale**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'opération « Port-Boinot », lancée par la Ville de Niort, va transformer à partir de mi 2018 le site des anciennes usines de chamoiserie Boinot en un vaste espace paysagé, respectant la mémoire du passé industriel et marquant l'entrée dans le Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

Faisant écho aux jardins de la Brèche et à la reconquête du Centre-ville, elle s'inscrit dans le futur Parc Naturel Urbain de la Sèvre niortaise. Le développement du tourisme fluvial contribuera également à en faire un pôle d'attractivité.

Dans la poursuite du concours « Port-Boinot » qui a confié en 2016 à l'équipe de maîtrise d'œuvre mandatée par Phytolab, la conception et la réalisation du projet urbain, architectural et paysager, la collectivité a approuvé en Conseil municipal du 18 septembre 2017, le programme de maîtrise d'œuvre et l'enveloppe travaux relatifs à la réhabilitation des patrimoines Fabrique et Maison patronale.

Suite à l'avis de la Commission des Marchés réunie le 21/12/2017, 4 équipes pluridisciplinaires ont été sélectionnées et invitées à remettre une offre pour le 28 février 2018.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 29 mars 2018 a désigné l'attributaire du marché. Il s'agit du groupement :

<b>Architecture (mandataire)</b>	BEAUDOUIN & ENGEL Architectes
<b>Structure</b>	ATES
<b>Fluides</b>	YAC Ingénierie
<b>Economie de la Construction</b>	CCE Associés

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des patrimoines Fabrique et Maison patronale au groupement indiqué ci-dessus et dont le mandataire est BEAUDOUIN & ENGEL Architectes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour un forfait provisoire de rémunération total de 206 574,00 € TTC correspondant à la rémunération du groupement.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT